

Quand la Casa soutient les créateurs d'entreprises biotois

A travers le dispositif Initiatives agglomération Sophia Antipolis, la collectivité veut donner les moyens de la réussite professionnelle à ceux qui entreprennent. Surtout en ces temps de crise

En 2008, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis crée le dispositif Initiatives Agglomération Sophia Antipolis, le IASA, à travers la création d'une association éponyme dans le but « de construire un outil destiné à aider les créateurs et repreneurs de petites entreprises sur

le territoire de la Casa », explique Christophe Fantino, coordonnateur du projet. Depuis, 200 projets ont été aidés et une cinquantaine a été refusée par la commission qui statue sur leur viabilité.

Le IASA propose deux types d'aides : un prêt d'honneur pour accompagner le projet. « Il s'agit

d'un prêt à taux 0 sans caution personnelle, remboursable en trois ans maximum. En moyenne, les prêts sont de 8 000 euros » et d'un accompagnement de l'entreprise : « Il s'agit d'un suivi individuel, d'un parrainage par un chef d'entreprise, de réunions d'échanges d'expériences et de mise en réseau

avec le tissu économique local. Il faut savoir que près de 50% des entreprises créées ces dernières années cessent leur activité au bout de trois ans ; chez nous, le taux de réussite est de 82%. C'est une grande satisfaction pour nous », poursuit Christophe Fantino. En cinq ans, sept entrepreneurs

biotois ont fait appel au dispositif : un a cessé son activité en 2011, un autre a revendu son fonds de commerce en 2010, un autre est en cours de montage de dossier.

Quatre ont tenté l'aventure, nous les avons rencontrés.

JEAN-MICHEL POUPART

Ce qu'ils en pensent

« Ça permet aussi d'être plus crédible auprès des banques »



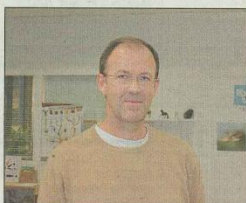
Stéphane Hansen a créé CTH Ingénierie, société spécialisée conception de projets de travaux publics l'an dernier : « J'ai eu un prêt de 8000 euros qui m'a servi pour la couche de finition de mon projet, la communication ou l'achat de matériel plus sophistiqué. Ça permet aussi d'être plus crédible notamment auprès des banques et des communes de la Casa. Je n'ai pas besoin d'un contact amical mais c'est important de savoir que s'il y a un problème, ils sont là, on sait qu'on n'est pas seul. J'essaie aussi d'aider les autres, j'ai par exemple fait mon repas de fin d'année dans un resto aidé par IASA. Ça fait aussi gagner de l'assurance. Depuis, j'ai embauché du personnel et on est en cours de déménagement. »

« J'ai été beaucoup aidée, c'est rassurant d'être suivie »



Karine Cloix a pris la décision de porter sur les fonts baptismaux la société Ad Lib Hôtesses, au mois de février 2011 : « C'est vrai que j'ai beaucoup été aidée tant sur le plan de la mise en route de la partie financière que pour le montage global de mon projet. Quand on décide de se lancer toute seule dans ce genre de grande et belle aventure, c'est rassurant d'être accompagnée. J'étais déjà allée assez loin dans le montage de mon projet. Ceux qui m'ont aidé ont confirmé mon désir et ma volonté d'aller de l'avant. Toute l'énergie que j'ai est consacrée à mon entreprise mais je compte, bien entendu, plus m'investir à l'avenir. Je conseille vivement de les appeler. »

« C'est important que d'autres croient en votre projet »



En 2009, Nicolas Wattel décide de créer une école Montessori sur Sophia, les Colibris : « Je me suis renseigné sur les différents dispositifs d'aide et j'ai découvert IASA. J'ai eu un prêt d'honneur de 10 000 euros que j'ai entièrement remboursé. Comme il y a un processus d'analyse et de sélection, c'est rassurant pour les banques. C'est aussi important de savoir que d'autres croient en votre projet. Ça m'a surtout aidé en amont et cela m'a fait modifier quelques aspects du projet. C'est aussi un réseau : aujourd'hui, je cherche un terrain pour construire et m'agrandir, je me suis rapproché d'eux. Je vais aussi m'investir pour aider d'autres jeunes créateurs. »

« L'IASA nous a servis à voir si notre projet était viable »



Boualem Mecili et Christophe Berthon ont créé en 2011 Cityzen, une société de service à la personne et aux entreprises : « Nous étions complémentaires dans nos formations et on avait des certitudes par rapport à notre projet. L'IASA nous a surtout servis à voir si notre projet était viable. Nous avons eu un prêt de 5000 euros mais cela nous a beaucoup facilité la tâche pour obtenir un prêt bancaire. Cela fait du bien aussi de voir que d'autres personnes que nous, croient dans le projet. C'est un très bon filtre car ils ont traité du recul par rapport au marché de l'emploi. Aujourd'hui, notre envie est de nous investir plus dans le réseau notamment au niveau de la formation. »